

salles-la-source

L'avenir de la cascade tranché ce jeudi en préfecture

Les 248 adhérents de l'association « Ranimons la cascade ! » sont sur le qui-vive. Après plus de 2 ans d'actions incessantes, ils seront très attentifs à la décision rendue ce jeudi 25 octobre par le conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (CODERST) réuni à Rodez par le préfet de l'Aveyron Cécile Pozzo di Borgo. Cette instance s'apprête à statuer sur le projet d'autorisation d'exploitation d'une chute d'eau dans le site inscrit de Salles-la-Source.

Pour Bernard Gauvain, président de l'association, « ce projet pourrait aboutir malgré le refus massif de la population, le soutien unanime des élus à « Ranimons la cascade ! », l'enjeu patrimonial et



Bernard Gauvain (à droite), président de l'association « Ranimons la cascade ! » / DDM

environnemental, le silence de l'administration aux questionnements, les très nombreuses irrégularités et enfin la sécurité du site et des habitants. »

En cas de décision contraire à leurs attentes, les adhérents de l'association ont déjà prévu un jeudi noir marqué par une ou des actions symboliques.

J.R.